

## DÉPARTEMENT DU CALVADOS

Communauté urbaine Caen la mer Normandie

\*\*\*\*\*

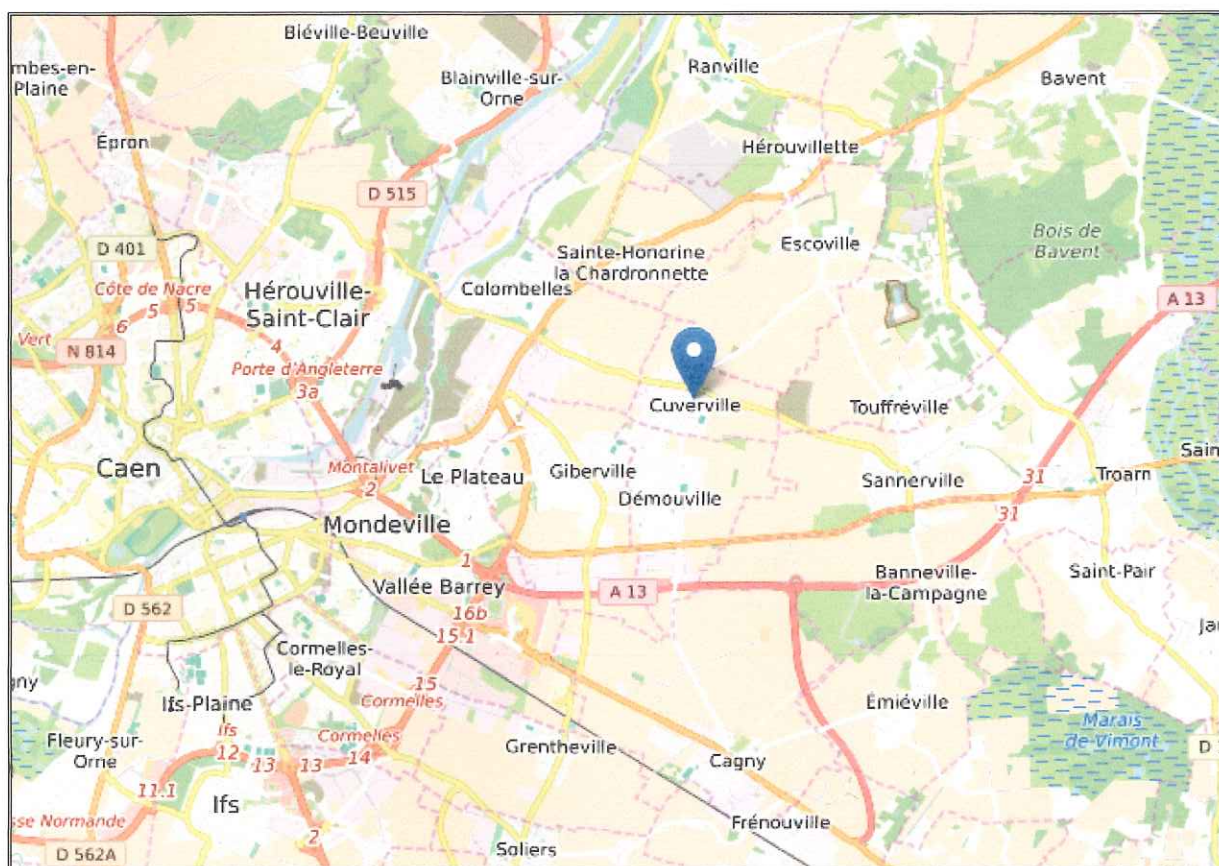
Commune de Cuverville

### Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme communal

11 avril au 10 mai 2019

\*\*\*\*\*

### RAPPORT DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR



Plan de situation, commune de Cuverville

09 juin 2019

## MISSION DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

Nous, soussigné Michel OZENNE, avons été désigné le 21 février 2019, par Monsieur Xavier MONDÉSERT, Vice-président du Tribunal Administratif de Caen, en qualité de commissaire enquêteur, pour conduire l'enquête relative à la modification du plan local d'urbanisme n°1 de la commune de Cuverville.

M. Joël Bruneau Président de la communauté urbaine de Caen la mer, par arrêté n° A-2019-039 du 19/03/2019, a précisé la mission du commissaire enquêteur.

- a ordonné l'ouverture, à la mairie de Cuverville, de l'enquête publique sur la modification du plan local d'urbanisme, du 11 avril au 10 mai 2019.
- a rappelé notre désignation en qualité de commissaire enquêteur,
- nous a confié notamment la mission suivante :

- Coter et parapher le registre d'enquête à feuillets non mobiles afin de recevoir les observations éventuelles du public. Un exemplaire sera déposé à la mairie de Cuverville et l'autre au siège de la Communauté urbaine Caen la mer Normandie, 16 rue Rosa-Parks, 14000 Caen.

- Recevoir personnellement les personnes se présentant à la mairie lors des permanences fixées comme suit :

Jeudi 11 avril 2019, de 9h00 à 11h30

Lundi 29 avril 2019, de 9 h00 à 11h30.

Vendredi 03 mai 2019, de 15h00 à 17h30.

- Examiner les observations recueillies ou consignées au registre d'enquête, ainsi que celles adressées par écrit sous pli cacheté et/ou par voie électronique sur la messagerie spécialement identifiée : [enquete.plu.cuverville@caenlamer.fr](mailto:enquete.plu.cuverville@caenlamer.fr)

Le dossier d'enquête sera consultable en ligne sur les sites internet de la commune ([www.cuverville.fr](http://www.cuverville.fr)) et de la Communauté Urbaine Caen la mer ([www.caenlamer.fr](http://www.caenlamer.fr)) pendant toute la durée de l'enquête et au delà.

- Etablir un rapport en donnant son avis sur le projet de modification n°1 du P.L.U. de la commune.

Le présent document est scindé en 2 parties, d'une part l'enquête proprement dite et son déroulement, d'autre part les conclusions et avis du commissaire enquêteur.



# I ère PARTIE : L'ENQUÊTE

## I : Déroulement de l'enquête

I-1 Affichage et publicité : L'avis d'enquête publique, de format A2, a été apposé sur le panneau d'affichage de la mairie de Cuverville (voir ci-dessous) et sur une vitre à l'entrée des bureaux de la CU de Caen la mer. De ces endroits, il était visible de l'extérieur par toute personne accédant dans ces lieux publics.



Cet avis d'enquête a été publié également dans la presse régionale,

- « Ouest-France » du 21 mars et 18 avril 2019
- « Liberté Caen » du 28 mars et 18 avril 2019

*Les insertions figurent également en ligne avec toutes les pièces du dossier d'enquête*

I-2 Rencontre avec les élus : Avant l'ouverture de l'enquête, une réunion d'information a eu lieu le 8 mars 2019, dans les locaux de la mairie de Cuverville (*Place André-Schoeffler*). M. Ernest Hardel, Maire, a mené les débats en donnant la parole pour ce qui les concerne aux différents participants, à savoir :

Communauté urbaine : M. Edouard Bouclier, chargé de mission  
Mairie de Cuverville: M. Daniel Rodon, maire-adjoint chargé de l'urbanisme

Au cours de cette réunion a été exposée le projet de modification du PLU qui vise l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AU située à l'Est du Boug.

A la suite des explications d'ordre techniques, la mise en place de l'enquête publique a été finalisée en accord avec le commissaire enquêteur: début, durée, permanences, parution dans la presse, sites internet spécifiques...

I-3 Tenue des permanences : Elles ont eu lieu aux dates et heures indiquées ci-dessous.

Jeudi 11 avril 2019, de 9h00 à 11h30

Lundi 29 avril 2019, de 9 h00 à 11h30.

Vendredi 03 mai 2019, de 15h00 à 17h30

Au cours de la dernière permanence une personne s'est présentée à la mairie pour avoir des informations sur le devenir du chemin de terre contigu à son habitation. Actuellement il est possible de l'emprunter avec une voiture et attelée éventuellement d'une remorque.

#### I-4 Dossier d'enquête

Réalisé par SOLiHA, Solidaires pour habitat, Territoires en Normandie. Il s'agit d'une entité juridique de portée nationale : « Mouvement associatif du secteur de l'amélioration de l'habitat ». Le bureau d'études est implantée à Caen 8 Boulevard Jean Moulin..

Cette étude traite du projet de modification N°1 du PLU qui avait été approuvé le 11 mars 2013.

Le rapport de synthèse destiné à l'information du public comprend 3 parties regroupées comme suit :

-Notice de présentation de la modification envisagée où sont évoqués, en 30 pages, le rappel des procédures, la description du projet, son intégration au sein du contexte communal et du cadre législatif et règlementaire, puis la mise à jour du zonage.

-Orientation d'aménagement et de programmation, secteur Est « OAP » ; ce document développe le contexte du projet et ses atouts, l'aménagement du quartier (densité de